



Assemblée Générale des Actionnaires

27 et 28 avril 2011

Discours de Jozef De Mey, Président

Mesdames et Messieurs,
Chers Actionnaires,

Avant d'aborder l'ordre du jour proprement dit, nous souhaitons faire honneur à la tradition et vous livrer d'abord un commentaire approfondi sur les résultats de l'année 2010 et sur les principaux événements de l'année écoulée. Bart De Smet se chargera de cette analyse, mais permettez-moi de vous livrer d'abord quelques commentaires préliminaires.

En termes de résultats de l'activité d'assurance, nous ne pouvons pas dire que l'année 2010 ait été un grand millésime pour Ageas. Ces résultats sont restés en deçà de nos attentes. Les répliques de la crise financière, les déficits publics et le niveau d'endettement de plusieurs pays européens nous ont contraints à restructurer notre portefeuille d'obligations d'État, avec des pertes à la clé. La nature ne nous a pas davantage aidés. L'hiver rigoureux a influencé très négativement les résultats de nos assurances de dommages en Belgique et au Royaume-Uni. Bart De Smet reviendra sur ce point plus tard. Vous vous souviendrez que, lors de la présentation de nos résultats, nous avons indiqué dans notre communiqué de presse que nous comptions sur une nette amélioration de nos résultats d'assurance, sous réserve bien sûr d'événements imprévisibles ou exceptionnels.

Tout au long de l'année, nous avons poursuivi la mise en œuvre du plan stratégique qui avait été annoncé à la fin septembre 2009. Ce plan consiste à se défaire des entités trop petites et à investir dans des marchés ou des segments possédant un potentiel de croissance manifeste.

La gestion des postes du bilan dont Ageas a hérité reste une des missions essentielles du management et de votre conseil d'administration. Plusieurs succès partiels, mais non moins significatifs, ont été enregistrés : l'action en justice relative aux instruments FRESH a été gagnée, et nous sommes parvenus par ailleurs à contrer la tentative de report de la conversion des MCS.

Une somme considérable d'énergie et d'attention a été investie en 2010 dans la négociation avec l'État néerlandais relative à la convention quadripartite portant sur la conversion des certificats MCS en actions Ageas. Comme vous le savez, nous ne sommes pas parvenus à un accord avec l'État néerlandais et nous avons décidé d'intenter une action en justice contre ABN AMRO Bank. Nous restons toujours ouverts à toute discussion avec l'État néerlandais en vue d'aboutir à un accord à l'amiable. A ce jour, la question est toujours non résolue.

Via nos communiqués de presse, nous vous tenons informés de l'évolution des actions intentées contre Ageas. En 2010, le rapport des experts néerlandais a enfin été publié. L'affaire a désormais été portée devant le tribunal d'Utrecht et je me refuserai à faire davantage de commentaires à ce sujet. Plusieurs enquêtes sont encore en cours. Nous vous informerons dès que les rapports seront disponibles. Votre Conseil d'Administration mettra tout en œuvre – car

telle est sa mission – pour continuer à défendre au mieux les intérêts de votre société dans ces dossiers.

La Gouvernance d'Entreprise demeure un aspect majeur pour votre Conseil d'Administration, et nous avons continué à y œuvrer en 2010. Notre charte de gouvernance d'entreprise a été remodelée, afin d'être encore davantage conforme aux codes belges et néerlandais. En 2010, vous avez également approuvé notre nouveau nom : Ageas. Toujours avec votre approbation, nous avons par ailleurs nommé deux nouveaux administrateurs. Notre Conseil d'Administration se compose désormais de 10 administrateurs, dont deux dames. Le mandat de sept administrateurs prend fin lors de la présente assemblée, mais tous sont rééligibles. Je reviendrai ultérieurement sur ce point. En anticipant les nouvelles dispositions légales qui entreront prochainement en vigueur en Belgique, nous avions décidé dès l'année dernière de soumettre notre politique de rémunération à votre approbation. Cette année aussi, et avec un an d'avance sur la loi, nous avons décidé de soumettre le rapport du Comité de Rémunération à votre approbation. Le Président de ce comité vous en exposera les raisons.

En 2010, nous avons en outre restructuré et simplifié votre société. Fortis Brussels a été mise en liquidation. Ses actifs et ses passifs ont été transférés à ageas SA/NV. Grâce à ces opérations, nous serons en mesure d'attribuer à nos actionnaires les futures bénéfices sur les options BNPP, et ce, sans que cette opération soit imposable. Nous avons par ailleurs fusionné Fortis Insurance et Fortis Utrecht en une seule entité : Ageas Insurance International.

Pour conclure, je vous livre quelques considérations sur l'évolution de la valeur de l'action Ageas.

L'année dernière, la perception des marchés boursiers à l'égard du secteur des assurances n'était globalement pas très positive. L'indice Euro Stoxx Insurance a accusé une baisse de près de 7%. En outre, les entreprises d'assurance belges et néerlandaises étaient les moins attrayantes du secteur européen des assurances. Dans un tel contexte de marché, Ageas a dû céder quasi 35% de sa valeur. Fin décembre, l'action Ageas a clôturé à un cours d'EUR 1,71. Et pourtant, l'année 2010 avait bien démarré. En janvier, notre action avait grimpé de 10,22%. Cependant, malgré les mesures que nous avons prises en mai 2010, l'incertitude à propos des finances publiques des États d'Europe méridionale ont fortement pesé sur notre action.

2011 a pris un départ très positif. Le 18 février, notre action a coté à EUR 2,56, ce qui représente une hausse de 47,89% depuis le début de l'année. L'action Ageas a clôturé le mercredi 20 avril à 2,067, ce qui représente une hausse de près de 21% depuis le début de cette année et 12,51% de mieux que l'indice Euro Stoxx Insurance pour le premier trimestre 2011.

Je cède maintenant la parole à Bart De Smet, qui va vous parler de notre stratégie en 2010.

* * *

* *

*